

Fiche de poste Chargé.e de mission Accès aux soins

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	CHARGE.E DE MISSION ACCES AUX SOINS
Nature du poste	Administratif
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	
Mission principale de la CPTS	La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Orne centre Saosnois est une association de loi 1901 créée par les professionnels de santé. Elle a pour but d'améliorer la prise en charge de la santé de la population en renforçant la coordination interprofessionnelle, et en développant les échanges entre les professionnels de santé libéraux et les acteurs des secteurs médico-social et social.
Composition de l'équipe	1 ETP Coordination, 0.10 ETP Assistante administrative, 0.5 ETP Présidence, 0.8 ETP Chargée de Mission Parcours Patient
Positionnement hiérarchique	Le/la salarié.e devra apporter un soutien administratif et organisationnel à la CPTS sous la responsabilité : • Des membres du bureau de la CPTS qui exercent le rôle du dirigeant de l'association • Du coordinateur de la CPTS qui a pour mission de coordonner les projets des professionnels de santé et qui apportera son regard et son expertise concernant l'axe : accès aux soins, comme manager de proximité. La CPTS est en construction perpétuelle et ses missions peuvent évoluer ce qui peut amener à revoir ou modifier les missions de chaque salarié. En cas d'absence du coordinateur, le/la chargée de mission accès aux soins doit être en capacité de <u>représenter</u> la CPTS lors de réunion avec rédaction d'un document de synthèse.
MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE	
Missions principales	Le/la chargé.e de mission participe à la définition de la mise en œuvre du projet de santé de la CPTS. Il/elle réalise, en étroite collaboration avec le coordinateur, l'ensemble des activités liés à la mission accès aux soins et peut être amené à leur mise en œuvre en binôme avec un référent de projet (un professionnel de santé). Il/elle est sous la responsabilité du Président et œuvre en soutien au Coordinateur et au Bureau de la CPTS. • Organiser les réunions des groupes de travail et réaliser le suivi des décisions prises • Faire le suivi des actions en cours, les réaliser et les évaluer.

Fiche de poste Chargé.e de mission Accès aux soins

	• Représentation de la CPTS auprès des instances territoriales et régionales (CLS, PTA, ARS, CPAM, GHT, collectivités territoriales...) et des partenaires.
Activités du salarié	METTRE EN ŒUVRE ET ANIMER CERTAINES MISSIONS DE L'AXE N°1 ACCES AUX SOINS DE L'ACCORD CONVENTIONNEL INTERPROFESSIONNEL Faciliter l'accès à un médecin traitant • Etablir un état des lieux des médecins du territoire afin d'avoir une visibilité sur les départs en retraite et actualisation • Réalisation et actualisation d'un état des lieux des possibilités d'accueil des MT du territoire • Centraliser les demandes de MT et orienter les patients sans MTauprès des MT disponibles • Élaboration d'une procédure de mise en relation des patients et MT (Etablir les critères de priorité d'orientation des patients vers un MT) Communiquer sur cette procédure auprès des partenaires de la CPTS • Promouvoir les solutions permettant de libérer du temps médical : assistant médical, IPA, secrétariat... • Développer le recours à la télésanté pour favoriser l'accès aux soins via la solution en place et le Grades Normand'e Santé Améliorer la prise en charge des soins non programmés sur le territoire • Recensement des organisations locales préexistantes dans les MSP, PSLA, CMS et CTS ainsi qu'en cabinet • Promouvoir le dispositif des SNP mis en place sur le territoire de la CPTS • Veiller à l'actualisation du dispositif • Établir un état des lieux par profession sur les besoins en créneaux de SNP notamment en dentaire et MG • Accompagnement des PS sur la mise en place des SNP • Participation au déploiement du SAS et appui dans la mise en place de la cellule d'ordonnancement avec les partenaires : centre 15, CHICAM, APSUM • Travailler sur la possibilité d'un agenda partagé • Animer et organiser le réseau d'effecteurs • Promouvoir et assurer le suivi du déploiement des protocoles de coopération sur le territoire Développer le recours à la télésanté pour favoriser l'accès aux soins • Etablir un état des lieux des méthodes de télésanté utilisées par les professionnels de la CPTS et notamment en EHPAD. • Développer, organiser et communiquer sur les téléexpertises existantes ou les systèmes de télésurveillance des établissements hospitaliers.

Fiche de poste Chargé.e de mission Accès aux soins

	• Développer des partenariats avec l'aide du GCS e-santé • Développer l'utilisation de la télésanté auprès des professionnels de santé du territoire. • Favoriser le recours à la télésanté pour les patients à domicile et dans les EHPAD. PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION N°5 DE L'ACI « MISSION EN FAVEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE » <i>En lien avec le coordinateur de la CPTS</i> • Participer à l'amélioration de la visibilité de la CPTS auprès des professionnels de santé et des partenaires en collaborant avec le gestionnaire informatique, la presse ou autres personnes pouvant contribuer à faire connaître la CPTS. • Présenter les actions de la CPTS et contribuer à la promotion des outils de communication mis en place. • Contribuer à faire de la CPTS une structure accueillante et identifiée sur le territoire. Faire de l'attractivité du territoire une priorité collective pour accueillir de nouveaux professionnels de santé (ex : création d'un réseau de remplaçants, de l'accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels sur le territoire) en partenariat avec les collectivités territoriales. Pour chaque action ou projet déployé, il est demandé à le/la chargé.e de mission de rédiger une fiche action ou démarche projet avec les objectifs à atteindre déterminer conjointement avec le bureau et au regard des indicateurs négociés dans l'ACI et dans assurer le suivi.
--	---

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE

Les « savoirs »	• Connaissances en gestion de projet. • Organisation du système de santé, politiques et acteurs de santé. • Fonctionnement et problématiques des professionnels de santé. • Connaissance du territoire et de ses acteurs.
Les « savoir-faire »	• Mener et suivre un projet dans son déroulement, son financement et son évaluation • Capacité à coordonner des actions • Organiser et prioriser son travail • Savoir animer des réunions • Capacité à mettre en relation des professionnels • Travailler en pluriprofessionnel

Fiche de poste Chargé.e de mission Accès aux soins

Les « savoir-être »	• Aisance relationnelle • Capacité à s'adapter à différents interlocuteurs • Capacité d'analyse et de synthèse, force de proposition • Esprit du travail en collaboration et en partenariat • Rigueur et organisation • Capacité d'initiative et autonomie
-----------------------------------	---

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE	
Qualification	Profil recherché : Licence ou Master en Santé Publique / MOS / MCPUS /MGEA ou domaine de la santé (expériences souhaitées)
Caractéristique	Nature du contrat Emploi à contrat déterminé (CDD) 6 mois renouvelable. Entrée en fonction Poste à pourvoir en Septembre 2025 Durée du travail-Horaires Temps complet (35h) – 9h-17h Forfait heure* Lieu de travail Poste basé à Alençon 61000. Télétravail possible selon charte établie. Particularité du poste Déplacements à prévoir (remboursement des frais kilométriques sur le barème fiscal vigueur) Permis B et véhicule personnel indispensables Disponibilité en soirée 1x/semaine Rémunération À définir selon le profil Convention des cabinets médicaux grade 8 à 13 (mini 1854 nets) selon diplômes et expériences Statut cadre possible selon expérience Prime partage de la valeur
Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation par mail à : cptsornesarthe@gmail.com ou par voie postale à CPTS Orne centre Saosnois, PSLA Simone IFF 30 rue de la POTERNE 61000 ALENCON	
*Ce poste est régi par un forfait heure, offrant une flexibilité dans l'organisation du temps de travail sur la période, dans le respect des durées maximales légales et des temps de repos. Cela permet d'adapter l'emploi du temps aux variations de l'activité tout en garantissant un équilibre vie professionnelle/personnelle.	



